



Covid-19 : Réflexions sur une méta-crise

Lilian Brissaud, Alter
Erwan Jaffrès, Cidecos

Sommaire

Economie Politique : Quelle sera la réponse des travailleurs à la crise ? Synthèse

Santé et Travail : Le travail au cœur du débat politique pendant et après le Covid-19.

Economie Politique : Quelle sera la réponse des travailleurs à la crise ? Texte complet et annexes théoriques.

ECONOMIE POLITIQUE

Quelle sera la réponse des travailleurs à la crise ?

Les points saillants

Nb : Ce texte est la synthèse d'un texte plus développé, avec sources et données, à la fin du document.

Nous revenons sur l'expérience de la crise de 2008/2009 pour montrer comment le processus de socialisation des pertes a permis au capitalisme de passer le cap de la crise que ses propres contradictions avaient causée.

La première phase est une crise financière qui va ensuite s'étendre à l'économie réelle, en particulier en tétanisant le marché interbancaire. La décroissance économique est de l'ordre de 2% au niveau mondial et de pratiquement 3% en France.

En France, le système a rapidement réagi ce qui s'est traduit par une montée spectaculaire du taux de chômage au sens

du BIT de +26%, passant de 7,5% de la population active avant la crise à 9,5% dès 2010. Un autre impact important est la socialisation des pertes qui est alors réalisée et qui va se traduire par une très forte hausse de la dette des administrations publiques : +240 milliards d'euros en 1 an. Ce palier franchi conduit l'endettement public au sens de Maastricht à tendre vers 100% du PIB en 2019. L'Etat est lourdement impacté, son endettement augmente de 11% en

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



CIDECOS

2008 puis 18% en 2009. Mais ce sont les administrations de sécurité sociale qui voient leur endettement s'envoler de +25% en 2009 et encore +15 et 16% respectivement en 2010 et 2011.

La société prend en charge les dégâts de la crise et le capital transfère les risques aux travailleurs (chômage et précarité)

et à la collectivité. L'accentuation de la pression sur les finances publiques va conduire alors à de nouvelles mesures d'économies après la crise. La pression s'exerce sur les travailleurs à tous niveaux (en France, via le discours sur le « coût du travail » qui va par exemple conduire au CICE et à la baisse, voire la disparition de certaines composantes de la cotisation sociale).

Ce plan de sauvetage a deux autres conséquences :

- Le recours massif à l'état, au chômage et à la précarité des travailleurs permet de sauvegarder malgré la crise économique le taux de marge global des entreprises au-dessus de 30%. Ce taux de marge a été restauré durant les années 80 avec la politique de rigueur et les réformes qui l'ont composée. Le statut salarial a été fortement dégradé. Les versements au capital (dividendes, rachats d'actions et intérêts) augmentent et les entreprises accumulent année après année davantage d'épargne.
- L'économie mondiale et européenne en particulier est placée sous perfusion de taux d'intérêts bas et d'injections monétaires. Alors qu'elle a été le détonateur de la crise, la finance peut poursuivre son processus d'accumulation. La titrisation va bon train. Les indices boursiers croissent bien plus rapidement que l'économie réelle. En France, le système bancaire est resté tourné vers la rentabilité immédiate promise par la titrisation au détriment des métiers traditionnels de prêts et de dépôts.

Après la crise, l'accumulation repart donc de plus belle sur le plan mondial avec au niveau de l'économie réelle une interdépendance accentuée des chaînes de production à flux tendu sur la base de logistiques complexes et mondialisées et un poids décuplé de la Chine dans la production et les échanges mondiaux.

Création monétaire abondante, taux d'intérêts historiquement bas, n'empêchent pourtant pas l'économie mondiale de fortement ralentir dès 2018. Comme le montrent les données de divers organismes, l'économie mondiale est à bout de souffle au moment de l'arrivée de la pandémie. La production industrielle mondiale stagne déjà en 2019 et la croissance des dépenses de consommation est beaucoup moins dynamique. Les échanges mondiaux diminuent.

Sur le plan économique, l'équivalent d'une pandémie est la diffusion à l'ensemble de l'économie mondiale d'une crise de surproduction généralisée ! On peut penser que fin 2019, nous étions aux prémices d'une telle situation. Sans doute, cette crise allait-elle être combattue avec les mêmes armes habituelles provoquant une sorte de « purge » aux conséquences dramatiques pour les travailleurs et les structures publiques.

La crise sanitaire mondiale liée à la pandémie pourrait donc masquer par son ampleur inédite une crise économique (surproduction) et financière (titrisation) latente.

La crise sanitaire de 2020 provoque une crise économique dont on ne connaît pas encore l'importance mais qui sera terrible. L'OFCE ou la Banque de France estiment que l'impact serait une baisse comprise entre 2,6 et 3 points de PIB annuel par mois de confinement. Cela représente en France plus de 60 milliards d'euros par mois de confinement. Une spirale infernale pourrait ainsi conduire selon les termes de l'économiste Michel Husson à « *l'effondrement de la pyramide financière* », les politiques économiques ayant d'abord cherché à sauvegarder la valeur des titres financiers au lieu de « confiner » la finance, et à « *un massacre de l'appareil productif* ».

Les tensions sont à tous niveaux. Tensions entre les pays qui vont chercher chacun à limiter l'impact sur leur territoire de la crise sanitaire et économique et tirer parti si possible de la situation des autres. Tension entre les pays riches et les pays pauvres. Tension entre les entreprises pour l'accès aux capitaux, aux emprunts mais aussi aux matières premières, aux transports et à la main d'œuvre. Tension entre les

institutions financières avec un risque important de tétanie du marché interbancaire. Tension entre la finance et l'économie réelle, la première voulant sauver une partie de sa rente de situation et la valeur de ses droits de tirage. Tension enfin entre le capital et le travail, le premier voulant imposer au second les mesures lui permettant d'impacter le moins possible son taux de profit.

Selon UBS, l'ensemble des plans de relance à travers la planète atteint désormais 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, dépassant largement l'effort fait lors de la crise financière de 2008 (1,7 % du PIB). L'endettement public en France pourrait atteindre 120%, voire dépasser les 140% selon les scénarios (un pays comme l'Italie pourrait atteindre 180% !).

Les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale vont donc devoir encaisser un choc sans précédent. A cela on doit ajouter la mise potentielle en chômage complet de plus d'un million de travailleurs et une perte de revenu pour les salariés de l'ordre de 1,2 milliard d'euros par mois.

Derrière le discours officiel de mobilisation générale pour sauver l'économie et nos emplois, il y a la mise en place de la plus grosse bouée de sauvetage du système capitaliste jamais réalisée en temps de paix. Et c'est bien peu demander que « solidaires », les actionnaires abandonnent les dividendes versés au titre des résultats de l'année 2019.

Cette énorme bouée de sauvetage est mise en place alors même qu'une autre, celle de 2008/2009, laisse encore d'importants stigmates : chômage toujours important, précarité, poids des déficits publics.

La France semble bien mal préparée à gérer une crise sanitaire comme celle du Covid19. Illustration, la 6ème puissance économique mondiale affronte une pandémie sans masques chirurgicaux ou FFP2 et en se posant la question de ses approvisionnements en biens de première nécessité ? Les questionnements fusent notamment sur le résultat des délocalisations industrielles et pertes de savoir-faire. On en appelle aux dons pour soutenir notre système de santé publique. Mais on accepte aussi que des activités non

essentielles soient encore mobilisées afin d'assurer un minimum de production de plus-value en pleine crise sanitaire aigüe.

Le Président de la république évoque dans ses discours une « prise de conscience » des erreurs du passé. Mais il prononce à de multiples reprises le mot « guerre » alors qu'il s'agit d'une grave crise sanitaire ce qui est fondamentalement différent. Le travailleur se mobilise pour lutter contre un péril sanitaire. Mais il le fait en étant la victime de l'orthodoxie économique et sociale de ces 40 dernières années. Le mot guerre permet l'instauration d'une forme de loi martiale qui viserait à l'exposer sans retenue et sans que quiconque en ait à porter la responsabilité par la suite.

Le monde est aujourd'hui confronté à une crise sans précédent mettant en exergue l'ensemble de ses contradictions et que l'on peut qualifier de méta-crise aux dimensions écologique, politique, militaire, migratoire, économique, financière et maintenant sanitaire, nécessitant une réponse qui soit à la hauteur.

Nous sommes à un moment où l'histoire doit se faire en défaisant, en détruisant, les certitudes sur l'existant, où ce qui est considéré jusqu'à présent comme l'orthodoxie cohérente, raisonnable et rationnelle se doit d'être réellement remise en cause. Cette méta-crise est avant toute chose celle de la pensée dominante.

C'est aux travailleurs de redonner de la cohérence au récit.

Nous sommes dans l'obligation de penser la suite pour ne pas la subir. A une socialisation des pertes comme bouée de

sauvetage du système capitaliste, nous devons imposer une socialisation des richesses offensives et orientée vers la réponse aux besoins. Nous ne partons pas de rien. N'étant pas les « vaincus de l'histoire » comme le dit Bernard Friot, nous avons montré au travers de la sécurité sociale et du salaire socialisé la puissance et le potentiel d'une socialisation de la valeur ajoutée produite par les travailleurs.

A nous d'aller maintenant plus loin et de dire comment nous voulons que l'économie fonctionne et à quelle fin.

Le travail au cœur du débat politique pendant et après le Covid-19

Mourir pour sauver les autres ? Il n'y a pas de mort héroïque au travail, même en temps de crise, il n'y a que des victimes.

En temps de guerre, la fin justifie les moyens. Pourtant, nous ne sommes pas en guerre. La rhétorique martiale servie par le gouvernement dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 a été commentée : il s'agit de convoquer l'« union nationale » autour de la crise sanitaire, de justifier des mesures inédites de restriction des libertés publiques et de casser des dispositions du code du travail, ... mais il s'agit aussi d'évacuer, ici encore, un débat politique central : pourquoi est-t-on exposé aux risques professionnels jusque parfois en mourir ? Si la mort a une place particulière chez les militaires en conflit armé (jusqu'à tuer l'ennemi ...), elle ne peut être une perspective d'engagement au travail, y compris en temps de crise pandémique.

Les combattants sont convoqués aux fronts : en première ligne les soignants, en deuxième ligne les artisans de la chaîne alimentaire, les nouveaux fabricants des matériels et produits médicaux dont les stocks sont si tendus qu'ils sont épuisés en quelques jours, les éboueurs, conducteurs de transports publics, ... Mais aussi, et c'est plus surprenant, les millions de travailleurs qui sont sommés de déroger au confinement pour se rendre sur leur lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible, y compris dans des secteurs non essentiels.

Du point de vue du travail et des travailleurs cela pose plusieurs problèmes : comment prévenir les risques professionnels en situation de pandémie ? Quelles sont les activités socialement nécessaires pour lesquelles on fait le compromis de l'aménagement des risques ? Quelles sont les activités reportables dans le temps dont la seule prévention raisonnable serait la suppression du risque à la source par l'arrêt temporaire de travail ? Et finalement, qui et sur quels critères décide-t-on d'arrêter l'activité ... et de la reprendre ?

La vague est forte mais la digue est faible

Ainsi, face à la crise du Covid-19, les professionnels de santé ne sont pas en guerre. Ils répondent à une mission de soins qui implique des risques professionnels, notamment le risque biologique. Prévenir le risque biologique, c'est d'ailleurs un savoir-faire quotidien de nombreux métiers, en premier dans le secteur médical et médico-social, qui parfois échouent : il existe aujourd'hui 21 tableaux de maladies professionnelles relatifs aux risques infectieux¹, qui ont enregistré 113 maladies professionnelles reconnues en 2018 et 1 décès par tétanos professionnel.

En pleine crise du Covid-19, les contaminations professionnelles², parfois mortelles (la presse relaie des

cas chez les personnels médicaux, Ehpad, mais aussi dans les secteurs du commerce, de la sécurité, ...) ne peuvent être attribuées au fatalisme ni au caractère exceptionnel de l'épidémie. Non, ce sont **des victimes d'accidents de travail évitables, les victimes d'une impréparation du système médical**, impréparation en termes de moyens plus que de méthode.

Le manque de moyens des hôpitaux et des Ehpad, est pourtant dénoncé depuis des années, et encore plus depuis quelques mois, par les professionnels eux-mêmes alors qu'on ne les applaudissait pas encore de nos balcons : quand le système de santé craque en période de routine, comment pourrait-il résister face à une pandémie qui n'a pas été préparée ?

La pénurie de masques témoigne de l'impréparation : après un mensonge d'Etat de deux mois sur les stocks de masques, Agnès Buzyn affirmant en janvier que l'Etat était en capacité de distribuer des masques en nombre à la population, Olivier Véran est contraint d'annoncer en conférence de presse le 21 mars : « *quels que soient les processus de décision ayant conduit à ce que ces stocks ne soient pas renouvelés dans la durée, toujours est-il que ces stocks de masques se sont réduits années après années, de sorte que lorsque le Covid-19 est apparu, il ne restait qu'un stock d'Etat de 117 millions de masques chirurgicaux pour adultes et aucun stock stratégique d'Etat en masques FFP2* ». Quand le ministère de la santé estime fin février que pour tenir une pandémie pendant trois mois il faudrait 175 millions de masques FFP2, il ne s'en est procuré que 1 million ...

A lire l'enquête de *Médiapart*, « Masques : les preuves d'un mensonge d'Etat », 2 avril 2020. Nb : les masques chirurgicaux demeurent de piètres moyens de protection avant tout destinés à ne pas contaminer les autres (cf. *Santé et Travail*, « Faut-il avancer masqué face au coronavirus ? »).

¹ Par exemple, le tableau 76 concerne les maladies dites « nosocomiales » en milieu d'hospitalisation, à domicile, ou établissements pour personnes âgées.

² Les premiers indices sont préoccupants, par exemple 2200 soignants infectés sur les seuls Hôpitaux de Paris, au 6 avril 2020.

Ainsi, les victimes professionnelles sont, comme pour de nombreux patients, les victimes d'un manque de personnels, de lits, de matériels médicaux, de médicaments, jusqu'aux moyens basiques que sont les masques de protection quand la réalité atteint la caricature lorsque des soignants démunis en sont réduits à porter des masques de plongée bricolés d'un filtre sur le tuba pour se protéger, faute de mieux ! Ici encore, **l'ingéniosité de terrain, fondée sur des savoir-faire professionnels de**

prévention, ne doit pas masquer l'impréparation institutionnelle.

Cette impréparation n'est pas un manque de connaissance sur les pratiques de prévention, mais un manque de moyens pour les mettre en œuvre. Les années d'« économies » pesant sur le système de santé ont aujourd'hui un coût inestimable, humain et financier.

« Restez chez vous », sauf pour ceux qui portent leur corps au travail

Comme l'a montré Annie Thébaud-Mony³, il existe une autre stratégie que le confinement et le traitement hospitalier des cas graves, par un dépistage généralisé et une place renforcée de la médecine de proximité pour leur mise en œuvre. Il faudra comprendre pourquoi cela n'a pas été la stratégie retenue par le gouvernement. Deux hypothèses à ce stade : le retard au démarrage d'une politique de santé « hors-sol » et le manque de moyens logistiques et humains, donc l'absence de marges de manœuvre, nous imposant maintenant de rester tous confinés... Tous ? Tous, sauf ceux qui sont appelés à se rendre au travail. Et l'on découvre une nouvelle hiérarchie des consignes données aux travailleurs (et aux employeurs) :

- Les professionnels de soins et de santé sont bien entendu mobilisés et sur-mobilisés.
- Les acteurs de la chaîne alimentaire et de consommation essentielle : les décrets et arrêtés des 14 et 15 mars 2020 définissent les commerces et établissements qui doivent fermer (restaurants, bars, commerces non-alimentaires, musées, ...) et ceux qui peuvent rester ouverts (commerces alimentaires, blanchisseries, services funéraires, cavistes, garages automobiles, ...). Pour ces salariés, l'affaire est réglée : chômage partiel, congés imposés et confinement, pour les uns ; maintien d'une activité, le plus souvent au contact du public dans des conditions de
- protection approximatives, pour les autres.
- Hors ces listes, la question se complique pour les secteurs considérés comme essentiels selon une définition légale très large des « *secteurs d'activités particulièrement nécessaires à la sécurité de la Nation et à la continuité de la vie économique et sociale* » selon l'Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 prévoyant des dérogations à la durée légale du travail, jusque 12 heures par jour et 60 heures par semaine.
- Pour le reste – s'il en reste, les consignes sont données sur le site du ministère : télétravailler si on le peut, sinon se rendre au travail en appliquant des mesures de prévention répétées à l'antenne « gestes barrière » / « distanciation sociale ».

Dérogation à la durée du travail à la raffinerie de Total Normandie

La raffinerie de Total Normandie annonce, pour répondre au manque d'effectif (et pas pour répondre un accroissement d'activité d'utilité sanitaire comme on le comprendrait dans les hôpitaux !), un passage des équipes 5x8h en équipes 4x12h alors que comme le rappelle le CSE de l'établissement « *les stocks stratégiques en carburant sont pleins et les productions de matières plastiques non nécessaires* ». Cela entraîne un risque d'exposition professionnelle au Covid-19 (quels seraient les gestes barrières efficaces dans les activités de production ?), une consommation de masques de protection détournée des hôpitaux, une contribution au dé-confinement et à la propagation de l'épidémie, mais aussi des risques pour la santé et la sécurité mal maîtrisés quand on connaît l'épuisement que constituent des postes de 12 heures. Pire, alors que la sécurité industrielle montre de nombreuses failles ces derniers mois dans les industries chimiques à travers plusieurs accidents, en cas de manque d'effectifs, ce sont ces équipes épuisées et réduites en nombre qui seront appelées à arrêter les installations, ce qui constitue toujours une opération délicate.

Plusieurs types de travailleurs, miroir de la division sociale historique du travail

Ainsi, il y a une nouvelle répartition des travailleurs en période Covid-19. D'abord, il ne faudra pas oublier tous les **travailleurs privés d'emplois**, ce qui demeure une part aveugle du débat actuel : quel impact de la situation sur la diversité des situations de précarité hors-emploi ? Combien de nouveaux demandeurs d'emplois, d'intérimaires non-embauchés (-75% sur la deuxième quinzaine de mars), de

travailleurs indépendants à l'arrêt ? ... le bilan sera probablement lourd.

Ensuite, il y a les **télétravailleurs**, qui découvrent dans la durée de nouveaux modes de coopération. Ici aussi, il y aura des enseignements à tirer de cette expérience du travail à distance qui va probablement alimenter de

³ Annie Thébaud-Mony, « Coronavirus COVID 19 : le dépistage doit être généralisé », Médiapart le 30 mars 2020.

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



nouvelles demandes de télétravail, avec ses ambiguïtés, par exemple :

- l'intérêt à réduire son trajet domicile-travail comme la difficulté à travailler dans des environnements familiaux et de logement inégaux ;
- l'ingéniosité dans les formes de coopération et d'échanges, comme les limites du travail isolé.

On identifie aussi les limites d'une distanciation de la production matérielle qui se fait jour au bout de quelques semaines de confinement, par exemple :

- le travail des fonctions supports ne durent pas longtemps sans activités de production à supporter ;
- la préparation des dossiers de maintenance s'épuise sans techniciens « clés-en-main », souvent des sous-traitants ;
- pas de muséographie, de théâtre, de culture dans la

durée, ... sans réunion des acteurs et accueil des usagers ;

- pas d'enseignement durable sans salle de classe ;
- etc.⁴

Enfin, il y a **ceux dont les corps doivent être sur place**, au contact des malades, des personnes dépendantes, de la production matérielle, etc ... Ils rompent le confinement pour se rendre au travail pour de « bonnes ou mauvaises raisons ». On pourra en faire une cartographie qui ne sera sûrement pas sans rappeler les « gilets jaunes » : se déplacer au travail concerne plus les péri-urbains que les parisiens intra-muros quant à eux en tendance en télétravail.

Qui décide quels sont les secteurs d'utilité sociale à maintenir ?

Car en effet, sur les « bonnes ou mauvaises » raisons de se rendre au travail, qui doit en juger ? Le gouvernement ? Les travailleurs ? Les employeurs ? Les actionnaires ?

Le gouvernement, à ce jour, a jugé par l'absurde en choisissant de ne pas lister les « *secteurs d'activités particulièrement nécessaires à la sécurité de la Nation et à la continuité de la vie économique et sociale* » comme cela était pourtant prévu dans l'ordonnance du 25 mars 2020, craignant probablement qu'une telle liste entrainerait l'arrêt de travail immédiat de tous les autres secteurs. C'est la « main invisible » qui décidera et donc le patronat qui jugera bon ou mauvais de maintenir les activités de production ... probablement pas sur des critères de bien commun.

Ainsi, il est clair que le gouvernement poursuit deux objectifs, même s'ils sont souvent contradictoires, dans la crise actuelle : gérer la crise sanitaire par le confinement, tout en limitant les effets du confinement sur l'activité économique. Et ne soyons pas péremptores, la crise économique qui accompagne la pandémie (c'est d'ailleurs

un peu la même, cf. notre analyse économique) doit nous inquiéter. Cependant, identifier qui choisit le maintien de l'activité en période de pandémie, c'est identifier quelles logiques président à ce choix, entre une logique de profit et une logique de santé et de prévention des risques biologiques. La chose est trop sérieuse pour confier cela au patronat et la reconquête du choix de « quoi produire » et « dans quelles conditions » par les travailleurs est une urgence en ce temps de pandémie.

Car actuellement, quelle est la cohérence d'une stratégie sanitaire qui confine drastiquement la population, puis déconfiner largement des millions de travailleurs tous les jours ? Quels compromis fait-on quand on expose les travailleurs au Covid-19 ? Dans quel embarras met-on les représentants du personnel, les employeurs et les préventeurs du terrain en difficulté pour maîtriser un risque mal connu ? Et par ailleurs, avec quel résultat économique attendu alors que les chaînes de production tournent au ralenti ?

En temps de crise pandémique, sanctuariser le travail, sauf en cas de nécessité sociale absolue

Le risque biologique fait partie du savoir-faire des métiers du soin et de la santé avec ses limites actuellement probablement plus liées au manque de moyens qu'au manque de méthodes de prévention. Par contre, **le risque biologique est totalement étranger à la culture de prévention de toutes les autres activités professionnelles**. Dans ce contexte, les recommandations de prévention du Covid-19 en entreprise par les institutions de prévention (INRS, ANSES⁵) sont de bon sens mais leur mise en application est extrêmement complexe pour des organisations du travail qui n'en n'ont pas la culture et n'ont

pas été conçues pour cela.

On rappellera utilement l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur, les possibilités de déclaration d'accidents du travail, le droit de retrait des travailleurs (cf. note Cidecos sur le Droit de Retrait), etc. On relèvera aussi l'écart de contrôle entre d'une part l'application des mesures de confinement (5,8 millions de contrôles et 360 000 verbalisations en deux semaines de confinement), et d'autre part, l'application des mesures de protection des travailleurs dans les entreprises, les inspecteurs du travail étant cantonnés par leur direction⁶ à une mission de conseil

⁴ Et, pour ce qui nous concerne personnellement, pas d'analyse du travail sans rencontre des travailleurs en activité dans les lieux de travail !

⁵ Note d'appui scientifique de l'ANSES, 26 mars 2020, « COVID-19 : prévenir l'exposition au virus en milieu

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



professionnel », <https://www.anses.fr>

⁶ Erwan Manac'h, « L'administration menace les inspecteurs du travail qui font obstacle à l'activité des entreprises », Politis, 2 avril 2020.

Synthèse des recommandations de l'ANSES⁵ :

D'abord, éliminer le risque de contamination Covid-19 dans les activités de travail, et en cas d'impossibilité, l'évaluer et l'inscrire dans le document unique pour mettre en place des moyens de prévention de nature technique, organisationnelle, dans les pratiques d'hygiène et, en dernier lieu via des EPI.

Notamment :

- Développer des **stratégies de distanciation** sociale : télétravail (encore), horaires décalés / jours décalés, limitation du nombre de personne dans un local, réduire les espaces de convivialité (et mettre entre parenthèse la QVT ...)
- Promouvoir les « **gestes barrière** » et d'hygiène (lavage de mains fréquents, ...) et mettre à disposition du matériel (gel hydroalcoolique), lavage des locaux, ...
- Mettre en place des **aérations** orientées sur la limitation de gouttelettes dans le milieu ambiant (belle ambition mais mise en œuvre technique très complexe !)
- **Isoler les personnes à risque ou symptomatiques**
- **Port de masques** (si on en avait) **adaptés** (distinction des masques filtrants et des masques isolants) après une formation sérieuse des usagers pour éviter les sur-contaminations.

et freinés à faire preuve de toute forme de zèle dans le contrôle et la sanction.

Alors, en temps de crise pandémique, face à la fragilité des moyens de prévention au travail, du point de vue sanitaire, comme du point de vue de la prévention des risques professionnels, la doctrine peut être simple pour limiter les risques de propagation et réduire les risques professionnels d'infection :

- confinement de la population
- réduction au strict socialement nécessaire, des activités de travail impliquant des déplacements et le regroupement des corps laborieux.

Cela renvoie à des principes préalables à la crise du Covid-19 en matière de prévention des risques professionnels que l'on ne parvient pas à supprimer totalement, et il y en a de nombreux : risques biologiques dans le médico-social, risques chimiques dans nos industries, chute de hauteur des échafaudages, travail de nuit d'un certain nombre de métier, etc. La première mesure consiste à supprimer les risques à la source au maximum et cela passe d'abord par la sanctuarisation de certaines activités dont les risques professionnels ne doivent être tolérés qu'au strict socialement nécessaire comme le suggère Wisner sur le travail de nuit : il n'y a aucune utilité sociale à fabriquer des voitures la nuit, ... (voir encadré).

Alain Wisner, un des fondateurs de l'ergonomie française, préconisait déjà en 1976 en préface de l'ouvrage « *Le travail posté en question* » d'Hubert Landier et de Norbert Vieux : « *Pas de travail entre 0 et 5 heures du matin sauf en cas de nécessité sociale absolue. Il s'agirait là d'un véritable « sanctuaire » temporel permettant de maintenir la population dans un état de santé acceptable. Mais malgré les apparences, ce ne sont pas les clercs qui font les « sanctuaires », c'est la conviction populaire* »

En période de confinement, la doctrine est simple mais n'est pas entendue par le gouvernement ni par les directions d'entreprise, probablement parce qu'il n'y pas d'accord entre les « clercs » et la « conviction populaire », pour reprendre les termes de Wisner. On identifie ici bien le rapport de forces en jeu, entre des logiques de profit et des logiques de santé. Et le mouvement social ne s'y est pas trompé, par exemple, à travers la lettre ouverte à Muriel Pénicaud : « Cessez votre politique criminelle ! ». **Le combat n'est pas gagné mais la doctrine est simple : le moins de travail sur site possible en temps de confinement.**

Comment se déconfiner ? Peser sur des débats de valeurs qui touchent au modèle de société

Si en temps de confinement la doctrine est simple, en temps de déconfinement, la doctrine sera beaucoup plus complexe à construire et **engage des débats de valeurs qui touchent au modèle de société que l'on souhaite défendre**. La doctrine sera d'autant plus difficile à construire qu'il se vit en ce moment des expériences très différentes du risque parmi les travailleurs, entre ceux qui y sont exposés directement, ceux qui se rendent sur le lieu de travail tous les jours, et ceux qui sont confinés toute la journée. En sortie de confinement, les représentations du risque biologique seront très contrastées depuis la banalisation jusqu'aux craintes panique. Il faut donc avoir la tête claire et les idées justes, sans illusions ni fantasmes, pour bâtir une doctrine répondant à l'intérêt commun.

A ce stade, nous ne savons pas quelle organisation du dé-confinement répondrait au mieux à l'intérêt commun, sur des critères de santé plus que sur des critères financiers, et dans l'intérêt du bien commun. Des actions préalables sont à attendre : dépistage massif, isolement et prise des personnes malades, ...

Néanmoins, **la doctrine maximaliste que l'on peut tenir aujourd'hui, en temps de confinement, ne peut être tenue**

éternellement : si l'on doit attendre la disparition complète du risque biologique pour reprendre le travail, nous n'y retournerons jamais, d'autant que selon l'OMS le risque de pandémie virale a toutes les chances de se répéter. Nous devons donc nous poser la question de quand et dans quelles conditions nous organisons la reprise du travail. Si les travailleurs n'apportent pas de réponse et ne construisent pas de revendication sur le sujet, d'autres apporteront des réponses avec deux risques majeurs :

- Celui d'une banalisation de l'expérience du Covid-19, cherchant encore dans les recettes néo-libérales les solutions à la sortie de crise. Il faudra être particulièrement vigilant notamment sur les mesures dérogatoires au code. Ici encore, **les travailleurs doivent jouer un rôle de premier plan dans la définition des conditions de reprise de l'activité, sinon la crise de Covid-19 ne sera qu'une parenthèse et on repartira de plus belle dans une gestion du travail confiée aux propriétaires des moyens de production et orientée uniquement sur des logiques de profits.**
- Celui d'un hygiénisme réactionnaire, renforçant une police de contrôle des individus, la fermeture des frontières, la sélection des corps sains au travail, le « tracking », la restriction des libertés individuelles, ... et qui surfant sur les peurs de la maladie et de la crise économique nous amèneraient vers une société autoritaire. Non seulement une société dont nous ne voulons mais prémices à tous les totalitarismes. La réponse policière ne peut remplacer la réponse sanitaire.

Finalement, le Covid-19 met en lumière par la crise, les problèmes que l'on rencontre tous les jours dans l'économie capitaliste : la difficulté à faire prendre en compte l'intérêt des travailleurs quand les décisions sont prises par les propriétaires des moyens de production. Cela appelle à un bouleversement des modèles de délibération et de décision ? Pourquoi pas ...

Terminons par les applaudissements : reconnaître le travail.

Après la crise, la reconstruction. Soit on nous sert l'effort de reconstruction après l'effort de guerre : baissez la tête, bossez, il faut relever le pays ... et le capitalisme. Soit on repense le travail sous un angle politique : pourquoi travaillons-nous ? Pour quel partage des richesses produites ? Avec quels effets sur la santé, l'environnement, les solidarités des peuples, ... ? Bref, pour quel modèle social.

Et ici, il ne faut pas tomber dans le piège des applaudissements : ceux qu'on applaudit au balcon aujourd'hui sont ceux qu'on ne savait plus applaudir tous les jours de l'année pour leur engagement et leur inventivité, mais aussi leur fatigue, leur ras-le-bol, leur démission, ...ceux à qui on ne parvenait pas à faire reconnaître la nécessité de renforcer les moyens pour travailler correctement.

Tirer l'expérience des réorganisations du travail pendant la crise du Covid-19, c'est donc engager un vaste mouvement de reconnaissance du travail au quotidien, avant, pendant et après la crise. Et donc mettre le travail au cœur du débat politique.

Quelle sera la réponse des travailleurs à la crise ?

Le texte complet

Nous n'allons pas nous faire avoir comme en 2007. Nous ne pouvons récolter que le pire des « mobilisations générales » dans lesquelles nous enrôle la classe dirigeante pour nous faire taire. Seule une mobilisation venue des travailleurs qui refuseront de produire contre leur éthique sera efficace pour en finir avec le retour régulier de pandémies et bien d'autres œuvres de mort liées à un rapport de plus en plus aberrant au vivant et à la nature dans la folle organisation capitaliste de la production⁷.

** Le texte peut très bien se lire sans son annexe théorique. Cette dernière répond au besoin de rappeler certains points nous paraissant être des fondamentaux utiles à la compréhension du système de pensée dominant.*

Introduction

Ce texte est écrit dans l'urgence et en réaction face à la situation actuelle. Il vise à remettre en perspective des points nous paraissant fondamentaux lorsqu'il s'agit de gérer une crise économique comme celle que nous allons vivre. Elle semble en effet d'une nature tout à fait exceptionnelle. Elle dépasse la crise économique classique puisqu'elle est dans un empilement de crises de différentes natures, dépendantes les unes des autres car liées à l'épuisement de la pensée dominante capitaliste⁸. Elle a comme détonateur une pandémie aux conséquences dramatiques.

Ce texte en appelle donc à ne pas se satisfaire d'une socialisation des pertes comme elle s'est maintes fois opérée et comme nous le montrons avec l'exemple de 2008/2009 mais bien à aller plus loin pour redonner un sens collectif à l'activité économique qui se doit d'être au service de l'humanité et non d'une classe dominante.

A quoi servira une énième socialisation des pertes économiques dues à la crise si ensuite tout repart comme avant ?

Ce texte repart de l'expérience de la crise de 2008/2009 pour montrer comment le processus de socialisation des pertes a permis au capital de passer le cap de la crise que ses propres contradictions avaient causé. Nous montrons que la crise sanitaire arrive à un moment où une nouvelle crise était probable malgré les perfusions (monétaires et autres), dont pouvait bénéficier le système. Pour répondre à la crise sanitaire, une socialisation des pertes d'une ampleur encore inconnue est mise en place. Un tel niveau de socialisation des pertes et l'expérience de 2008/2009 (entre autres) doivent nous pousser à réagir.

Certes, la crise sanitaire avec les conséquences du confinement appelle à ce que la situation soit collectivement

⁷ - Bernard Friot, in « *La crise, fin de partie de la domination capitaliste ?* » L'Humanité, 3 avril 2020 Table ronde. Mireille Bruyère, Bernard Friot, Jean-Marie Harribey, Michel Husson

⁸ - Cf. l'annexe théorique du présent document pour ceux qui voudraient aller plus loin.

gérée. La somme des actions privées ne saurait le faire. C'est la finalité de nos actions qu'il est nécessaire d'interroger : que voulons-nous préserver ? Que voulons-nous reconstruire derrière ?

La pandémie arrive à un moment charnière de l'histoire. Osons la métaphore et dire que le virus s'attaque à un corps social qui n'est pas en pleine santé mais qui est déjà bien malade.

La dette publique de la France pourrait faire un nouveau bond spectaculaire pour atteindre 120 à 150% du PIB. Va-t-on alors faire de nouvelles économies drastiques sur l'éducation ? La justice ? La santé ? Remettre en cause le statut des travailleurs ou encore la protection sociale solidaire ? La cotisation sociale pourtant illustration de l'efficacité d'une socialisation offensive et de progrès sociale ? Aller vers des privatisations ? Laisser le processus d'accumulation mortifère repartir de plus belle ?

En période de crise la dépendance du capital vis-à-vis des travailleurs est criante. Aux travailleurs de reprendre conscience de leur force collective pour reprendre l'offensive et ne pas sortir de la crise accablés par les contraintes que voudra lui imposer la classe dominante.

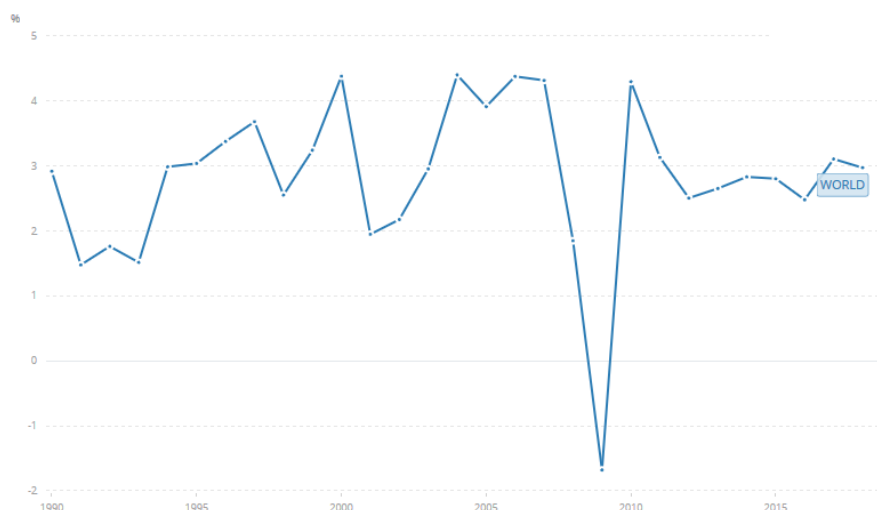
La socialisation des pertes en période de crise n'est pas un dépassement du capitalisme mais sa bouée de sauvetage : l'exemple de 2008/2009

Plus la crise est sévère, plus le système va faire appel à la solidarité nationale voire internationale.

On assiste alors à la mise en place d'une socialisation des pertes qui n'a rien d'une remise en cause du système mais qui a pour objectif de lui faire passer la mauvaise passe et les conséquences de ses propres contradictions.

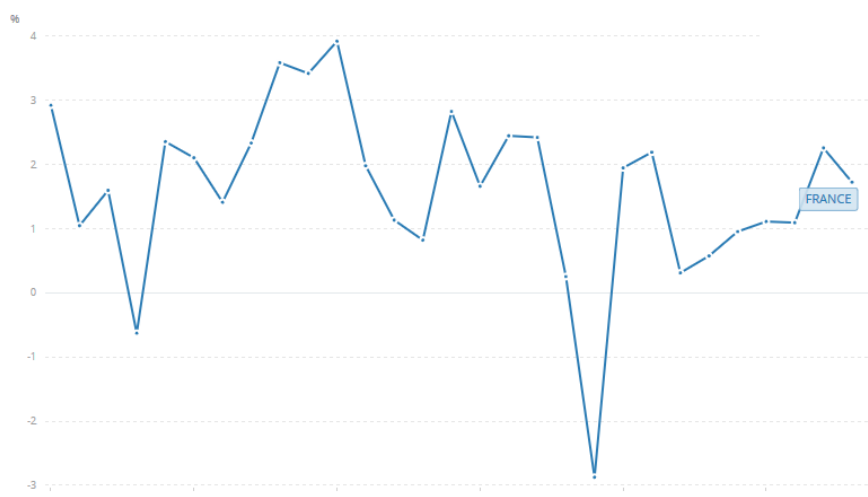
La dernière crise de 2008/2009 en a été un très bon exemple.

La crise économique et financière a eu un effet direct sur le PIB mondial, dont celui de la France.



Le PIB mondial décroché fin 2008 et durant l'année 2009.

La crise a provoqué une décroissance de pratiquement 2% du PIB mondial. 2010 a cependant été marqué par une croissance économique de 4%.



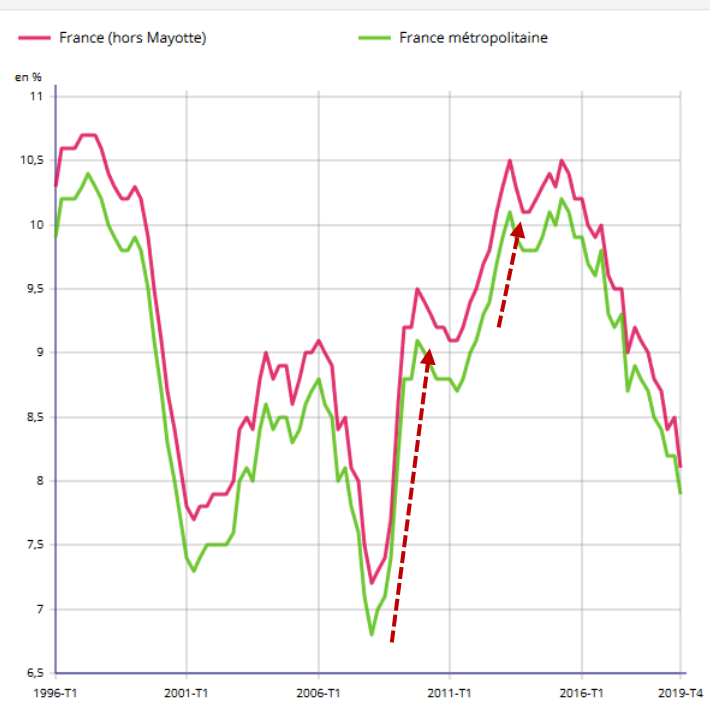
Le PIB de la France en a fait de même.

Cela s'est traduit par une décroissance du PIB de l'ordre de 3% en 2009 après une année 2008 marquée par une forte décélération sur les derniers mois de 2008.

S'en est suivi un effet de reprise en 2010 et 2011 puis un ralentissement de la croissance. Depuis 2015, la France connaît des années de croissance comprises entre 1 et 2%.

En France, le système a rapidement réagi ce qui s'est traduit par une montée spectaculaire du taux de chômage et le recours massif aux fonds publics :

Taux de chômage



Note : chômage au sens du BIT ; données corrigées des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle ; données révisées ; estimation à $\pm 0,3$ point près du niveau du taux de chômage et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes emploi annuelles jusqu'en 2002 ; enquête Emploi en continu à partir de 2003.

Une hausse du chômage de plus de 2 points entre fin 2008 et 2011. Après une courte accalmie, la hausse reprendra jusqu'à 2016.

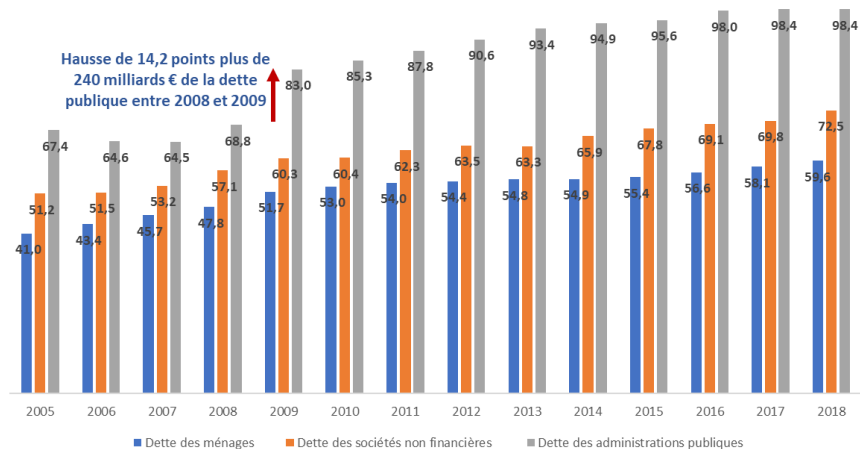
On peut estimer que la crise est à l'origine de la mise au chômage de 500 000 salariés.

Un autre impact important est la socialisation des pertes qui est alors réalisée et qui va se traduire par une très forte hausse de la dette des administrations publiques.

Le mécanisme est disons-le dramatique : les contradictions du capitalisme conduisent à une crise d'abord financière qui s'étend à l'économie réelle. La société prend en charge les dégâts de la crise et le capital transfère les risques aux travailleurs (chômage et précarité) et à la collectivité. Les administrations publiques se retrouvent à la sortie de crise affaiblies par la forte hausse de leur endettement. **L'accentuation de la pression sur les finances publiques va conduire alors à de nouvelles mesures d'économies.**

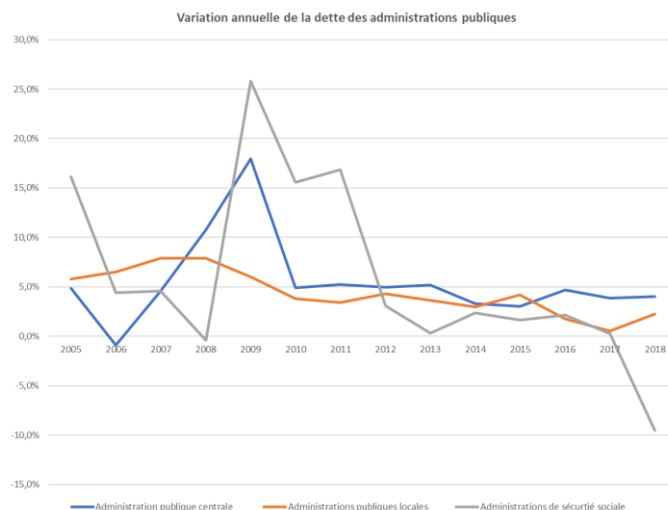
La crise de l'hôpital public trouve sans aucun doute son origine dans la capacité qu'a le système capitaliste à socialiser les pertes en période de crise économique. Cela conduit aussi aux politiques de privatisation malgré la connaissance que nous devrions avoir de l'inefficience sociale du système capitaliste de par son critère frustré de choix d'investissement basé sur l'optimisation du taux de profit.

Evolution de la dette des agents non financiers en France en rapport au PIB

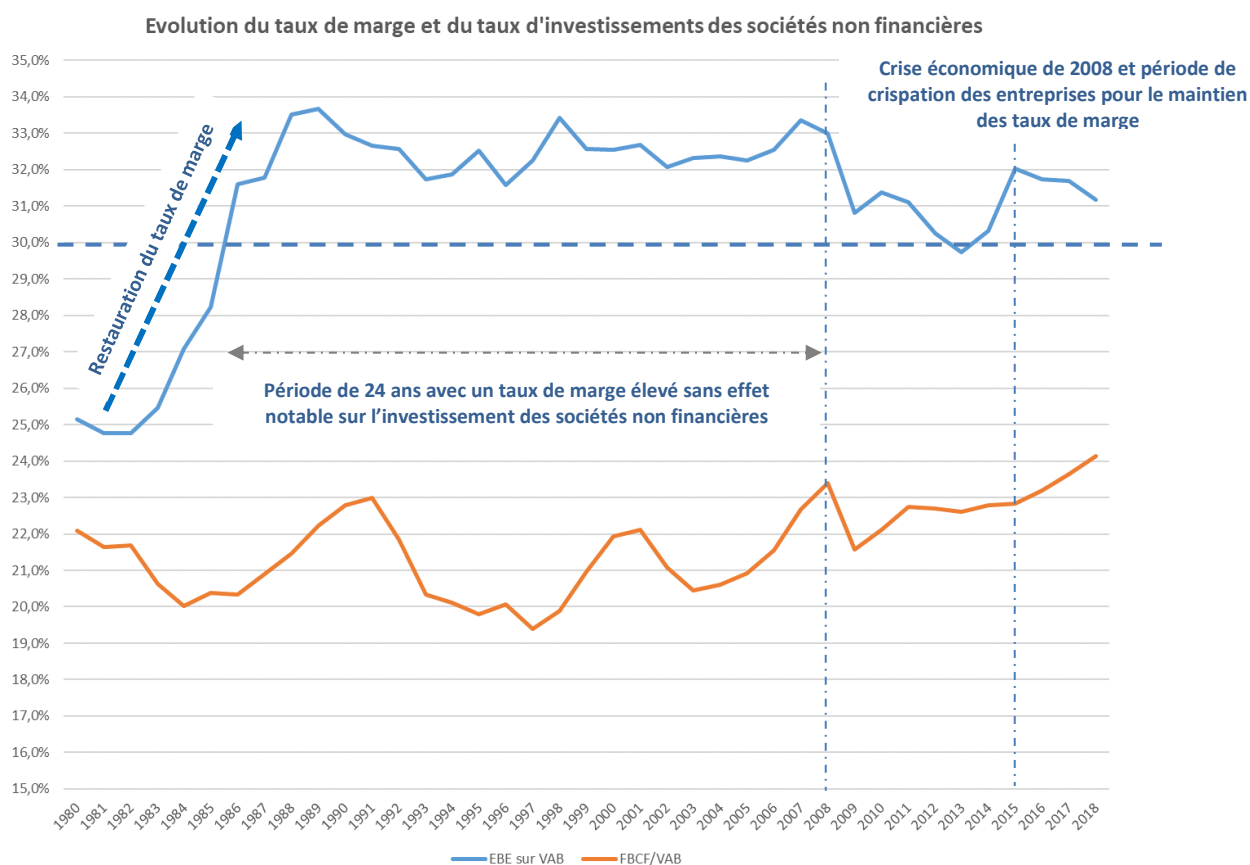


Source : INSEE pour le graphique ci-dessus et ceux qui suivent

L'évolution de la dette des agents non financiers en pourcentage du PIB montre que la crise de 2008/2009 a pour effet d'endetter lourdement les administrations publiques : **+240 milliards d'euros en 1 an. Ce palier franchi conduit l'endettement public au sens de Maastricht à tendre vers 100% du PIB.** Comme le montre le graphique ci-dessous, l'Etat est lourdement impacté, son endettement augmente de 11% en 2008 puis 18% en 2009. Mais **ce sont les administrations de sécurité sociale qui voient leur endettement s'envoler de +25% en 2009 et encore +15 et 16% respectivement en 2010 et 2011.**



Ce recours massif à l'état, au chômage et à la précarité des travailleurs permet de sauvegarder malgré la crise économique le taux de marge⁹ des entreprises au-dessus de 30%.

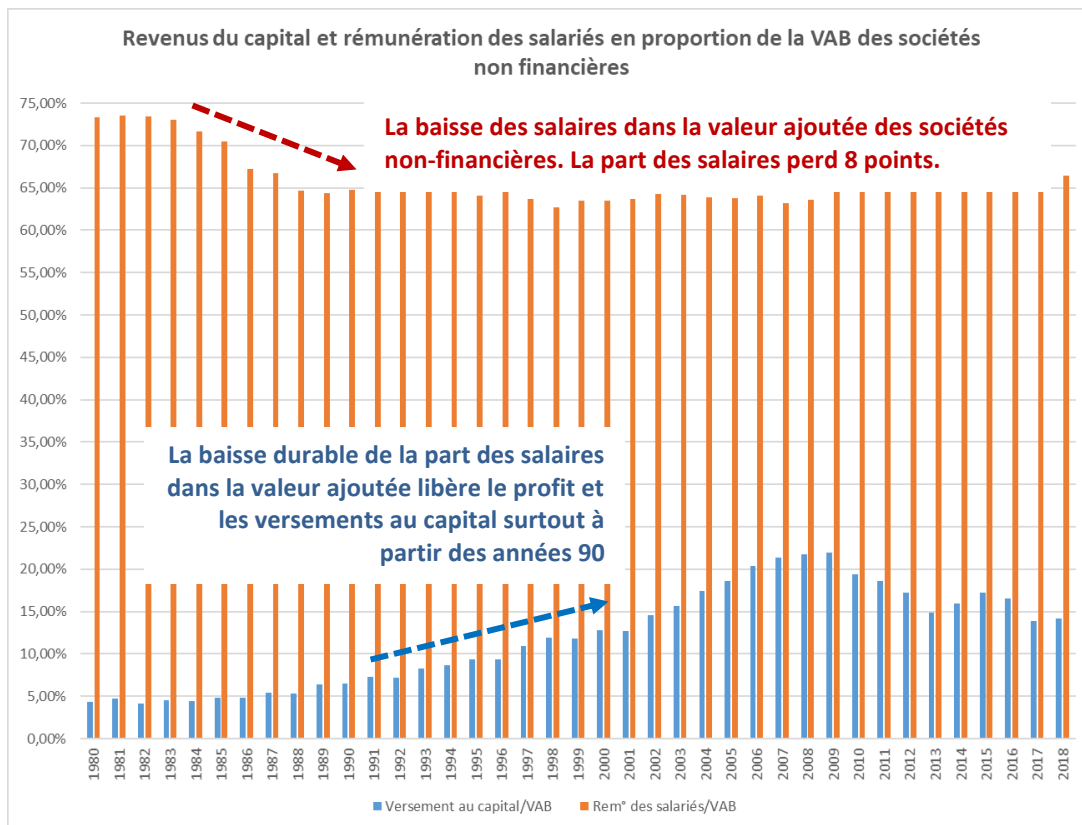


Pour autant, le graphique ci-dessus montre que le niveau élevé de taux de marge des sociétés non financières ne dynamise pas leur effort d'investissements dans le temps contrairement au discours classique des économistes. **Le taux d'investissement dépend des anticipations sur la demande et des nécessités de renouvellement et de mise à niveau de l'outil de production quel que soit le niveau du taux de marge.**

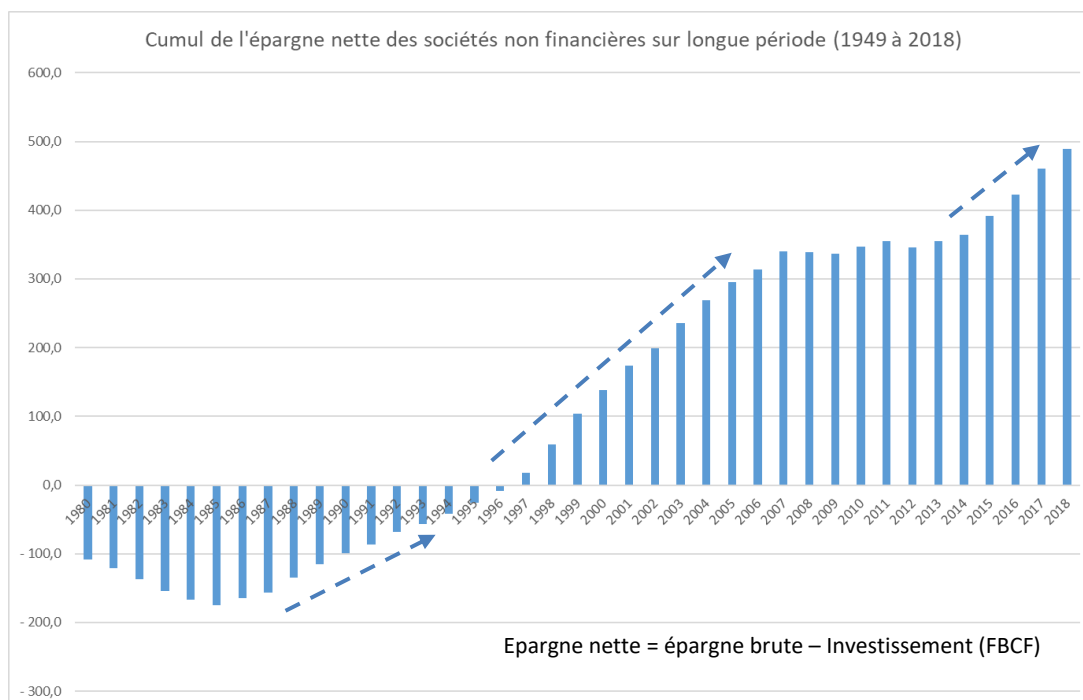
Ce taux de marge a été restauré durant les années 80 avec la politique de rigueur et les réformes qui l'ont composée.

L'éventail de réformes déployé ensuite a, d'un gouvernement à l'autre, visé à modifier le rapport de force capital/travail au sein de l'économie. Le statut salarial a été fortement dégradé et le salaire socialisé continuellement attaqué. Le premier graphique page suivante montre deux mouvements opposés : la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières durant les années 80 et hausse marquée des versements de ces mêmes sociétés en dividendes et intérêts (revenus du capital).

⁹ - Le taux de marge est le rapport entre Excédent Brut d'Exploitation (EBE) correspondant au profit brut dégagé ici par les entreprises non financières sur leur Valeur Ajoutée. Dans le graphique, à partir des données de l'INSEE, nous faisons aussi apparaître l'évolution du taux d'investissement qui rapporté cette fois à la valeur ajoutée des entreprises non financières, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF).



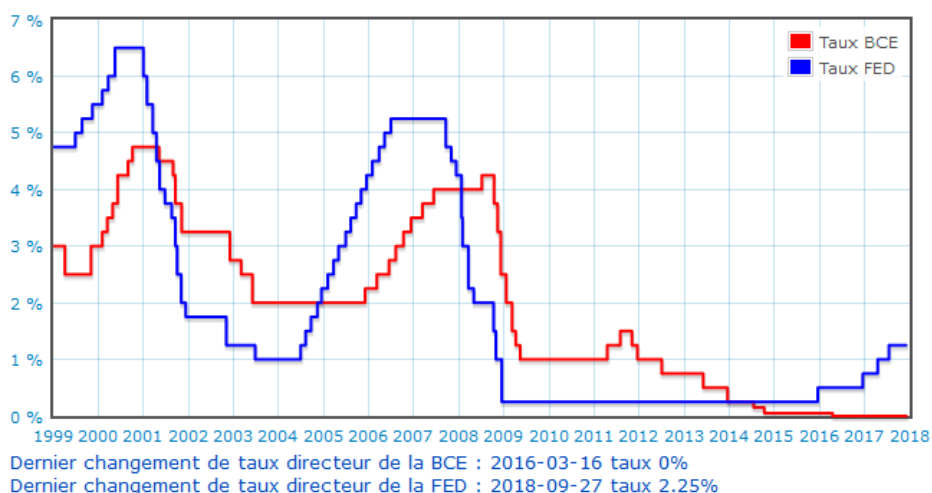
En même temps que les versements au capital (dividendes et intérêts) se consolident, le graphique ci-dessous montrent que les sociétés non financières sont en capacité d'accumuler année après année davantage d'épargne et de la placer. La crise de 2008/2009 freine momentanément ce processus d'accumulation qui reprend dès 2014.



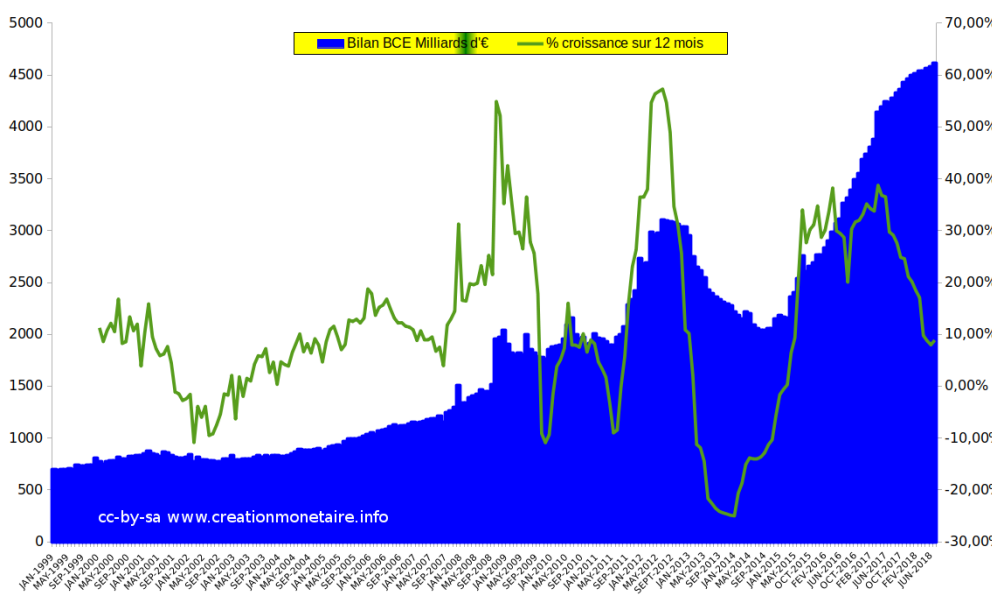
Ainsi, la modification du partage durable de la valeur ajoutée libère les profits et les revenus du capital comme l'accumulation d'épargne dans les entreprises. La crise financière et économique freine le processus mais ne le remet pas en cause puisque l'amortisseur est double : par le chômage et l'endettement public. Nous ne développons pas dans ce texte le côté culpabilisant du niveau du ratio dette publique sur le PIB mais il est nécessaire de l'avoir bien à l'esprit dans le cas présent puisque l'accroissement de la dette publique en proportion du PIB est un argument de fond mobilisé pour justifier des réformes libérales.

Sur le plan monétaire, le choc financier de 2008, conduit les banques centrales à baisser les taux directeurs pour maintenir la demande globale et empêcher la spirale déflationniste.

GRAPHIQUE EVOLUTION TAUX DIRECTEURS BCE ET FED depuis Janvier 1999



Source du graphique : france-inflation.com



Le second graphique traduit, au travers du bilan de la BCE et de son taux de croissance sur 12 mois les différentes phases de création massive de monnaie.

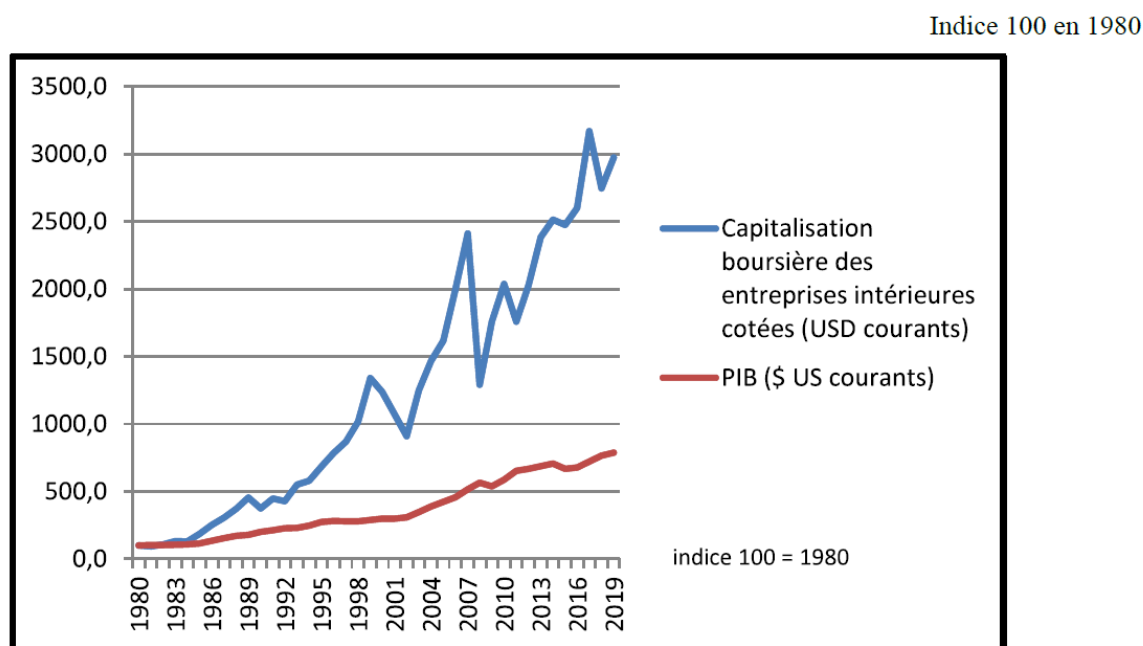
L'économie européenne est sous perfusion de taux d'intérêts bas et d'injections monétaires.

Une nouvelle crise économique latente sur le plan mondial, bien avant l'arrivée de la crise sanitaire liée au Covid19

Pour Frédéric Boccara et Alain Tournebi¹⁰, « le Covid-19 (ex-coronavirus) va-t-il engendrer une crise économique mondiale ? C'est ce que prétendent certains commentateurs économiques. Il est fort possible qu'il accélère l'arrivée d'une récession et même qu'éclate une crise financière. Mais il faut distinguer facteur accélérant ou précipitant (le virus) et cause (la suraccumulation financière) ».

Pour exemple, ils prennent l'envolée spectaculaire de la capitalisation boursière par rapport à l'économie réelle.

Accumulation financière et croissance du PIB



Source : Banque mondiale

L'année 2019 est estimée à partir de l'évolution moyenne de l'indice S&P 500

Immanquablement, ce décrochage de la finance par rapport à l'économie réelle va donner tôt ou tard un réajustement brutal par le biais d'un krach financier. Or dans ce cas, les groupes cotés dont les cours dévissent vont organiser des plans ayant pour objectif de répercuter la moins-value financière des actionnaires en baisse des coûts impactant les salariés et les sous-traitants.

Globalement, quelles leçons ont-elles été tirées de la crise financière et économique de 2008/2009 ? Visiblement aucune. En tout cas aucune qui soit de nature à remettre en cause les mêmes règles profondes du capitalisme. Priorité a été donnée à la rentabilité financière et à l'accumulation du capital amplifiant ce faisant la probabilité d'une nouvelle crise financière et économique.

En France notamment, le système bancaire est resté tourné vers la profitabilité immédiate promise par la titrisation au détriment des métiers traditionnels de prêts et de dépôts : « Si l'on prend le bilan de l'ensemble des établissements bancaires français, les crédits, qui représentaient 84 % des actifs en 1980, n'en représentent plus que 30 % en 2013. Cela se traduit par l'importance croissante des titres, mais aussi des emprunts

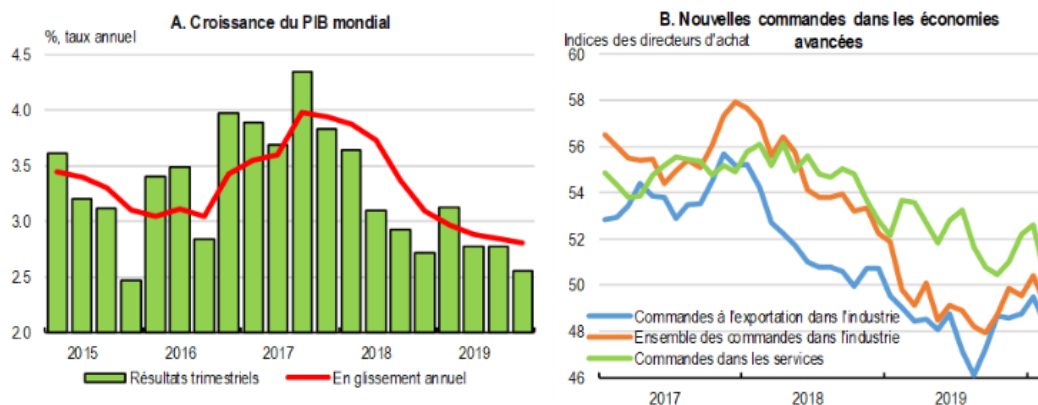
¹⁰ - Le coronavirus précipite la crise, il ne la cause pas !, www.atteres.org, mars 2020

interbancaires. L'ensemble représentait 19 % du passif des banques françaises en 1980 et 51,5 % en 2013. Et ces moyennes cachent de grandes disparités. Ainsi, les actifs financiers représentent-ils en 2016 plus de 45 % de l'actif de la Société Générale et BNPP – qui sont les deux banques les plus orientées vers les marchés financiers. La valeur des banques est donc très dépendante de la valeur des titres qui figurent à leur actif et donc, pour les actions, très sensible à leur cours de Bourse. Un krach boursier dévalorise instantanément l'actif des banques »¹¹.

Création monétaire abondante, taux d'intérêts historiquement bas, n'empêchent pas l'économie mondiale de fortement ralentir dès 2018.

Comme le montre le dossier du 2 mars de l'OCDE¹², l'économie mondiale est à bout de souffle au moment de l'arrivée de la pandémie.

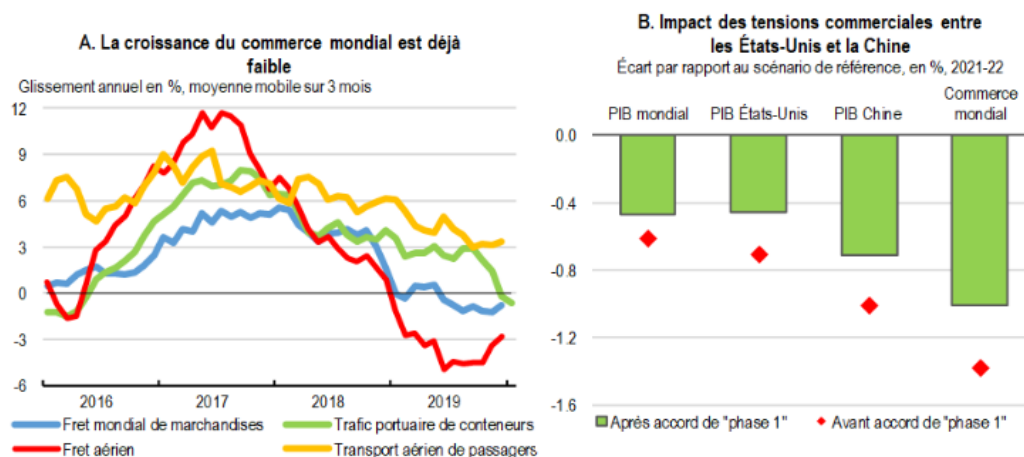
Graphique 2. La croissance mondiale s'est essouffée



Note : PIB à prix constants sur la base des PPA. Les données pour le quatrième trimestre de 2019 sont une estimation. Les données de la série d'indices des directeurs d'achat pour les économies avancées correspondent à une moyenne pondérée par les PPA, calculée pour l'Australie, les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et la zone euro.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; et Markit.

Graphique 3. Le commerce mondial reste faible et les tensions commerciales continuent de peser



Note : Les estimations dans la partie B du graphique montrent l'impact combiné des ajustements des droits de douane bilatéraux mis en place par les États-Unis et la Chine en 2019, avant et après l'accord de « phase 1 », et d'une hausse mondiale de 50 points de base des primes de risque appliquées aux investissements, qui persiste pendant trois ans avant de s'estomper progressivement. Tous les chocs tarifaires sont maintenus pendant six ans. Chiffres établis à partir de simulations utilisant le modèle NiGEM (National Institute's Global Econometric Model) en mode prospectif.

Source : CPB ; IATA (Association du transport aérien international) ; Indice du trafic de conteneurs RWI/ISL ; et calculs de l'OCDE fondés sur le modèle économétrique mondial de l'Institut national de recherche économique et sociale du Royaume-Uni (NiGEM).

¹¹ - Le coronavirus précipite la crise, il ne la cause pas !, www.atteres.org, mars 2020

¹² - disponible en français sur le site web de l'OCDE

La production industrielle mondiale stagne déjà en 2019, et la croissance des dépenses de consommation est beaucoup moins dynamique. Les échanges mondiaux diminuent. Les volumes des échanges de marchandises ont baissé globalement sur toute l'année 2019, première chute en année pleine depuis 2009.

Sur le plan économique, l'équivalent d'une pandémie est la diffusion sur l'ensemble de l'économie mondiale d'une crise de surproduction généralisée ! On peut penser que fin 2019, nous étions sans doute aux prémices d'une telle situation. Cette crise allait être combattue avec les mêmes armes habituelles provoquant une sorte de « purge » aux conséquences dramatiques pour les travailleurs et les structures publiques. Cette crise allait être difficile à éviter et certainement violente puisqu'elle survenait à une période où déjà les politiques monétaires étaient largement déployées (faibles taux et création monétaire abondante) et où les marges budgétaires des états étaient limitées par leur déficit.

La crise sanitaire mondiale liée à la pandémie pourrait donc masquer par son ampleur inédite une crise économique (surproduction) et financière (titrisation) latente. *« L'épidémie conduit au gel d'une bonne partie de l'activité économique et perturbe les chaînes d'approvisionnement internationales. Il y a donc une remise en cause pratique de l'organisation de l'économie mondiale, et notamment de la dépendance exagérée à l'égard des fournisseurs étrangers. D'ailleurs, il y avait déjà, avant la crise, un certain freinage dans la mise en place des « chaînes de valeur globales »¹³.*

La crise sanitaire de 2020 provoque une crise économique dont on ne connaît pas encore l'importance mais qui sera terrible

On est passé d'une épidémie localisée en Chine fin 2019 à une pandémie mondiale.

Ainsi fin mars, 199 pays sont touchés, 900 000 cas et 46 000 décès cumulés de manière officielle, sûrement bien davantage en réalité. Les principaux foyers sont en Europe (Italie, Espagne, Allemagne, France) et aux Etats-Unis mais aussi en Iran. La moitié de la population mondiale fait l'objet de mesures de confinement plus ou moins drastiques.

La France enregistre 56 989 cas officiels, 4 032 décès dans les hôpitaux (non comptabilisés les décès en EHPAD et au domicile) et 24 369 personnes sont hospitalisées. La France découvre alors qu'elle est très limitée en capacités de réanimation, qu'elle ne dispose pas du minimum requis pour faire face à la pandémie en termes d'équipements (masques notamment) et qu'elle ne peut mener une politique de dépistage efficace faute de tests disponibles !

Sur le plan économique, affirmons tout de suite que nous ne disposons pas de repère pour estimer les conséquences de la pandémie. Il s'agit en effet de la première de ce genre et qui n'a rien à voir avec l'épidémie de SRAS de 2003 limité à la Chine, alors que le pays ne représentait que 8% du PIB mondial contre 20% aujourd'hui et où les chaînes de valeurs étaient moins interdépendantes qu'elles ne le sont aujourd'hui entre les principales zones de production et de consommation.

Fin 2019 et début 2020, les mesures de confinement chinoises ont directement eu un effet sur l'économie mondiale et sur la chaîne de valeur des entreprises du fait des pratiques répandues du zéro stock, du juste à temps, du *lean management* mettant sous forte tension les approvisionnements et stoppant parfois les productions.

¹³ - Michel Husson, in « *La crise, fin de partie de la domination capitaliste ?* » L'Humanité, 3 avril 2020 Table ronde. Mireille Bruyère, Bernard Friot, Jean-Marie Harribey, Michel Husson

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



L'OFCE ou la Banque de France estiment que l'impact du confinement serait une baisse comprise entre 2,6 et 3 points de PIB annuel par mois de confinement. Cela représente plus de 60 milliards d'euros par mois de confinement. L'OFCE estime que 7 branches sur 17 pourraient concentrer 80% du choc : l'hébergement - restauration, le transport (et le matériel de transport), les services aux entreprises, le raffinage, ainsi que les services aux ménages, le commerce et la construction.

Ces évaluations risquent bien d'évoluer avec le temps tant le brouillard sur la durée du confinement et ses conditions de sortie sont inconnues. Comment par exemple avoir une idée claire des effets d'entraînement liés au temps de confinement ? Comment anticiper l'adaptation qui sera celle du tissu productif ou des habitudes de consommation ? Comment anticiper les effets sanitaires d'une pandémie d'un nouveau type, non lié à un virus de la grippe ?

Par exemple, les mesures annoncées par le Chef de l'Etat et le gouvernement au moment du confinement se projetaient sur la nécessité de préserver les moyens de production et le niveau de vie des citoyens malgré la crise pour que la reprise économique post-confinement soit rapide, voire immédiate. Mais la nature même du virus laisse penser maintenant que le confinement sera plutôt long et que les modalités de sortie seront progressives. D'autre part, il reste probable que la crise sanitaire dure dans le temps avec des risques de rechute. Ainsi, les scénarii se multiplient et les probabilités d'erreurs importantes dans les prévisions augmentent.

Pour l'OFCE fin mars, la décomposition de l'impact économique d'un mois de confinement selon différents canaux est la suivante (nous citons) :

- 1,0 point de PIB découle de la modification des comportements de consommation des ménages ;
- 0,7 point de PIB lié à la baisse de l'investissement ;
- 0,2 point de PIB résulte d'autres effets de demande, dont l'impact sur le solde commercial dont le tourisme ;
- 0,3 point de PIB découle de la fermeture des écoles. 12 millions d'élèves sont concernés, et 1,2 million de salariés (soit à peu près 5 % de la force de travail en emploi) seraient empêchés de travailler pour cause de garde d'enfants, en recourant à des arrêts de travail ou en provoquant de l'absentéisme ;
- 0,4 point de PIB provient de l'effet du confinement de la main-d'œuvre et de la possibilité limitée du télétravail pour certaines activités, les difficultés de l'accès aux sites de travail, les procédures particulières ou l'absentéisme pour diverses raisons (droit de retrait notamment), ainsi que l'empêchement de la production de certaines consommations intermédiaires.

Les tensions vont être au plus haut

Une crise d'une telle ampleur va exacerber les tensions :

- **Tensions entre les pays** qui vont chercher chacun à limiter l'impact sur leur territoire de la crise sanitaire et économique et tirer parti si possible de la situation des autres. Le plan français (300 milliards d'euros) paraît ainsi bien timoré par rapport au plan allemand voté le 25 mars par les députés (1 100 milliards d'euros) ou encore américains (2 000 milliards de dollars) et même japonais (900 milliards de dollars). Sur ce plan, la solidarité internationale de façade masque des stratégies visant à prendre des positions au détriment des autres. La Chine, sortie la première de la pandémie pourrait aussi en tirer parti. Mais à l'intérieur de l'Europe on comprend vite que l'Union Européenne n'en est pas vraiment une ne serait-ce que lorsqu'il s'agit de mobiliser des moyens en commun : les Pays-Bas comme d'autres pays refusent par exemple la mise en œuvre de bonds européens Covid19. La pandémie est un nouveau test pour l'Union Européenne après la crise de l'Euro et le Brexit. Et le fait que les pays du sud, Italie, Espagne et France soient davantage touchés que les pays du Nord (du moins pour le moment) va encore tendre les relations intra-communautaires lorsqu'il s'agira de partager le fardeau des déficits et des moyens à mobiliser pour

un plan de relance. Quel sera par exemple la situation de l'Italie au moment de sa sortie de la crise sanitaire ?

- **Tension entre les pays riches et les pays pauvres.** Selon le FMI, 83 milliards de dollars avaient été retirés des marchés émergents durant le mois de mars 2020. Les pays émergents qui sont bien moins dotés au niveau des infrastructures de santé pourraient donc être davantage pénalisés sur le plan économique.
- **Tension entre les entreprises pour l'accès aux capitaux,** aux emprunts mais aussi aux matières premières, aux transports et à la main d'œuvre.
- **Tension entre les institutions financières** avec un risque important de tétanie du marché interbancaire.
- **Tension entre la finance et l'économie réelle,** la première voulant sauver une partie de sa rente de situation et la valeur de ses droits de tirage.
- **Tension au global entre le capital et le travail,** le premier voulant d'imposer au second les mesures lui permettant d'impacter le moins possible son taux de profit.

Comme le résume très bien Michel Husson, « *la nouveauté de la situation actuelle réside dans la mécanique infernale qui s'est enclenchée. En 2008, c'est la sphère financière qui avait allumé la mèche, en se transmettant à la sphère productive. Aujourd'hui, c'est l'inverse : l'activité économique est en partie à l'arrêt et ce freinage brutal revient, tel un boomerang, frapper la finance. Et cette implosion de la finance va venir en retour aggraver la récession* »¹⁴. **Une spirale infernale pourrait ainsi conduire à « l'effondrement de la pyramide financière », les politiques économiques ayant d'abord cherché à sauvegarder la valeur des titres financiers au lieu de « confiner » la finance, et à « un massacre de l'appareil productif ».**

L'impact du chômage partiel : les premières estimations de l'OFCE permettent un premier chiffrage des enjeux pour la France

Selon l'OFCE, les effets négatifs de la chute de la demande et de la fermeture obligatoire d'un ensemble d'activités affecteraient au total 6,9 millions d'emplois. Au maximum 5,7 millions d'emplois seraient potentiellement éligibles au dispositif de chômage partiel, sous la condition de demande effectuée par les entreprises et validée par la DIRECCTE locale. Dans cette situation, la mise en œuvre d'un dispositif de chômage partiel n'empêche pas une forte hausse du chômage en particulier pour les emplois précaires, les fins de contrats par exemple.

Sur la base de 5,7 millions de salariés bénéficiant du dispositif de chômage partiel, soit l'hypothèse d'un recours à 100 % des entreprises au dispositif validé intégralement par la DIRECCTE (ce qui est improbable), le coût du dispositif pour les finances publiques serait de 2,9 milliards d'euros par semaine soit 12,7 milliards d'euros par mois auxquels s'ajoutent une perte de cotisations sociales de 8,7 milliards d'euros par mois : soit un total de 21,4 milliards d'euros par mois. Le revenu des salariés serait amputé à hauteur de 1,2 milliard d'euros sous l'hypothèse que les entreprises ne compensent pas les pertes de revenu

L'OFCE estime que si 75% des recours potentiels sont effectifs du fait du refus de l'administration ou parce que les entreprises n'en ont pas fait la demande, alors le coût pour les administrations publiques serait de 17,6 milliards. 10 milliards pour un taux de recours effectif de 25%.

Les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale vont donc devoir encaisser un choc compris entre 10 et 20 milliards d'euros par mois de dépenses supplémentaires ou d'absence de rentrées de cotisation. A cela on doit ajouter la mise potentielle en chômage complet de plus d'un million de travailleurs et une perte de revenu pour

¹⁴ - Michel Husson, « *Le néo-libéralisme contaminé* », Alternatives économiques, 30 mars 2020

les salariés de 1,2 milliard d'euros par mois.

Même si ces estimations sont perfectibles, elles permettent de donner un premier aperçu des enjeux.

Elle permet aussi de mieux cerner que plus la crise va être longue et plus les déficits publics et les pertes pour les salariés vont s'accroître. La socialisation des pertes pourrait alors prendre une dimension encore inconnue.

Selon UBS, l'ensemble des plans de relance à travers la planète atteint désormais 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, dépassant largement l'effort fait lors de la crise financière de 2008 (1,7 % du PIB). L'endettement public en France pourrait atteindre 120%, voire dépasser les 140% selon les scénarios (un pays comme l'Italie pourrait atteindre 180% !).

Quelle est le sens de ce processus de socialisation ?

Derrière le discours officiel de mobilisation générale pour sauver l'économie et nos emplois, il y a la mise en place de la plus grosse bouée de sauvetage du système capitaliste jamais réalisée en temps de paix. Et c'est bien peu demander que « solidaires », les actionnaires abandonnent les dividendes versés au titre des résultats de l'année 2019.

Cette énorme bouée de sauvetage est mise en place alors même qu'une autre, celle de 2008/2009, laisse encore d'importants stigmates : chômage toujours important, précarité, poids des déficits publics.

Le plus terrible car sans surprise malheureusement c'est que la crise de 2008/2009 n'a pas conduit à un changement de politique économique mais bien au contraire à accentuer une politique libérale.

Le summum du cynisme sera atteint le samedi 29 février 2020 comme l'écrit le sociologue Pascal Marichalar : *« Le 28 février est publié le rapport crucial de l'OMS sur ce qui a été fait en Chine. Il montre que seule une mobilisation de « tout le gouvernement » (all-of-government) et « toute la société » (all-of-society) permet de vaincre l'épidémie. On se souviendra sans doute longtemps du fait que le lendemain, le samedi 29 février d'une année bissextile, le premier ministre Édouard Philippe a décidé de détourner un conseil des ministres « exceptionnel dédié au Covid-19 » pour annoncer l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution afin d'adopter sans vote la réforme des retraites. Alors que l'OMS démontrait l'urgence de l'action collective et solidaire face à une pandémie bientôt incontrôlable, le gouvernement s'est dit que le plus urgent était de profiter de la dernière fenêtre de tir pour faire passer son projet de loi tant décrié »¹⁵.*

¹⁵ - Pascal Marichalar, « Première chronologie de l'émergence du Covid-19 », Savoir et prévoir, La vie des idées

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



Quelle valeur donner au discours de l'exécutif ?

La France semble bien mal préparée à gérer une crise sanitaire comme celle du Covid19. **Comment un pays riche comme le nôtre, encore 6^{ème} PIB mondial en 2018 peut-il se confronter à une pandémie sans masques chirurgicaux ou FFP2 ? Comment est-il possible d'en appeler aux dons pour soutenir notre système de santé publique ? Comment pouvons-nous accepter que des activités non essentielles soient encore mobilisées afin d'assurer un minimum de production de plus-value en pleine crise sanitaire aigüe ?**

Quelle est la valeur de la parole, lorsque le Président parle en ces termes¹⁶ :

« La crise en cours appelle de toute évidence à « interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour ».

« Mes chers compatriotes, il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties. Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres, est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai ».

« Ne nous laissons pas impressionner, agissons avec force, mais retenons cela, le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour aux jours d'avant. Nous serons plus forts moralement. Nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes conséquences, toutes les conséquences. Hissons-nous, individuellement et collectivement, à la hauteur du moment. Je sais, mes chers compatriotes, pouvoir compter sur vous. Vive la République ! Vive la France ! »

Il est sans doute politiquement nécessaire de tenter de se poser en rassembleur, en père du peuple en période de crise aigüe. On a en effet grand besoin du peuple dans ces moments-là.

L'homme des ordonnances « loi travail », de la réforme temporairement suspendue¹⁷ des retraites, de la réforme fiscale des revenus du capital, du libre-échange, etc. annonce une remise en cause de ses propres certitudes et de sa propre politique économique. Comment le croire ?

Mais si nous entendons de nouveau parler d'état providence, de gratuité des soins, de nécessaire production industrielle sur notre sol, de relocalisation des productions essentielles à notre indépendance, de nationalisation, etc. c'est parce qu'il faut de manière urgente sauver le système qui vacille de tous côtés.

Sur le plan démocratique, le moment est déterminant.

Les mots sont importants. Les mots ont un sens. En démocratie, nous nous devons d'user honnêtement des mots. Et le discours se doit d'utiliser les mots qu'il faut. A bon escient ! **Le discours de l'exécutif n'est pas à prendre au premier degré. On peut le regretter. Comme l'expression dit que la fin justifie les moyens il faut dire que la fin**

¹⁶ - Extraits des discours des 12 et 16 mars 2020 du Président de la République

¹⁷ - Il aura fallu une pandémie pour arriver à freiner une réforme portant critiquée et impopulaire !

Reproduction des articles vivement encouragée - avec mention des sources



justifie dans ce cas le discours.

La fin, c'est la mobilisation inconditionnelle des travailleurs. Les discours du Président de la République durant la crise sanitaire liée au Coronavirus utilisent un verbiage à la portée extrême. Le mot guerre est maintes fois répété dans le discours du 16 mars 2020 du Président et repris ensuite en permanence dans les médias : « *Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire certes. Nous ne luttons ni contre une armée ni contre une autre nation, mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, et qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale* ».

Non, nous ne sommes pas en guerre mais nous devons faire face à une grave crise sanitaire ce qui est fondamentalement différent. D'une part, ceux qui ont connu la vraie guerre opposant des humains à d'autres humains ont connu d'autres réalités (peur de sortir du confinement, la faim, la destruction des infrastructures et de l'habitat, etc.). D'autre part, c'est un argument pour justifier des mesures dérogatoires.

Cet état de « guerre » déclaré à de multiples reprises dans le discours permet de suspendre les règles normales de fonctionnement de la société. Il permet de modifier temporairement (espérons-le) le droit.

Et comme dans toute guerre on désigne les héros : **les soignants mais aussi tous ceux qui font marcher l'économie, les travailleurs, seraient donc des héros.**

Les soignants qui continuent de travailler sans relâche pour sauver des vies alors que le virus sévit ne sont pourtant pas automatiquement des héros. Ils le deviennent seulement par le discours. La fabrique héroïque va mettre en avant les valeurs qu'ils véhiculent par leurs actes. Le discours va relever le caractère exceptionnel de ce qu'ils réalisent et la gratitude nécessaire de la communauté humaine envers eux. **Mais loin de nier le courage des soignants, loin de nier la portée des actes qui sont réalisés durant cette période dangereuse et si anxiogène par de très (« trop ») nombreux travailleurs, l'instrumentalisation du « héros » dans le discours politique et médiatique pose un énorme problème.**

Le travailleur se mobilise pour lutter contre un péril sanitaire. Mais il le fait en étant la victime de l'orthodoxie économique et sociale de ces 40 dernières années¹⁸.

Le mot guerre permet l'instauration d'une forme de loi martiale qui viserait à exposer le travailleur sans retenue et sans que quiconque ait à en porter la responsabilité : « que pouvait-on y faire ? C'était la guerre ». Dans ces conditions, les travailleurs préféreraient ne pas être qualifiés de héros. Comme l'écrit Marc Tournier¹⁹, « *Produit du système médiatique, le nom du héros n'est alors ni gravé dans la pierre ni peint sur l'email. Il porte l'étoffe légère et éphémère que lui offre le papier imprimé ou les pixels de l'écran* ».

Pour ne surtout pas conclure

Le monde est aujourd'hui confronté à une crise sans précédent mettant en exergue l'ensemble de ses contradictions. **Cette crise intègre maintenant toutes les dimensions : Crise écologique (réchauffement climatique, pollution), crise des démocraties et instabilité politique (Brexit, fonctionnement chaotique de l'UE), crise sociale (inégalités, pauvreté, précarité), conflits armés et terrorisme (Syrie, Libye, Europe, etc.), crise migratoire et maintenant crise sanitaire, élément déclencheur d'une crise économique latente.**

¹⁸ - On se rappellera des grèves dans les hôpitaux mobilisant l'ensemble du personnel, y compris les médecins durant l'année 2019 comme des cris d'alarme lancés par de nombreux chefs de service démissionnaires.

¹⁹ - Marc TOURNIER, « Qu'est-ce qu'un héros ? », CAIRN.INFO, 2011 n°16

Nous sommes donc à un moment où l'histoire doit se faire en défaisant, en détruisant, les certitudes sur l'existant, où ce qui est considéré jusqu'à présent comme cohérent, raisonnable et rationnel se doit d'être remis en cause. **Cette méta-crise est avant toute chose celle de la pensée dominante.** Cette dernière tente par tous les moyens de se sauver. Elle gagne sans aucun doute du temps, tentant de maintenir à tout prix une apparente cohérence mais on peut penser qu'il est déjà trop tard pour elle.

La méta-crise nécessite une réponse qui soit à la hauteur. Cette réponse ne peut être un réchauffé des politiques menées ces 40 dernières années et qui nous ont mené où nous en sommes. Nous ne pouvons poursuivre dans un système dont le moteur des décisions est le seul critère frustrant du taux de profit.

Le danger c'est qu'à la pensée dominante s'en substitue une autre, pire encore, teintée de nationalisme, de xénophobie, de privation des libertés et de remise en cause totale des droits de l'homme et de justice. Comme la pensée dominante actuelle, cette pensée totalitaire et fasciste vise à assurer l'exploitation des masses au profit d'une classe dominante, assumant cette fois pleinement son caractère autoritaire et martial. Cette fausse révolution serait donc en réalité l'ultime réaction de survie du capitalisme pour s'imposer de la pire des manières !

Nous devons donc maintenant nous atteler collectivement et urgemment à penser l'avenir. C'est-à-dire définir ce qu'il est essentiel de rebâtir comme noyau de vie en commun. **A une socialisation des pertes comme bouée de sauvetage du système capitaliste, nous devons imposer une socialisation des richesses offensives et orientée vers la réponse aux besoins.**

Nous ne partons pas de rien. **N'étant pas les « vaincus de l'histoire » comme le dit Bernard Friot, nous avons montré au travers de la sécurité sociale et du salaire socialisé la puissance et le potentiel d'une socialisation de la valeur ajoutée produite par les travailleurs. Le chantier peut paraître ambitieux mais il est incontournable pour dépasser la méta-crise et repartir sur un récit cohérent.**

ANNEXE THEORIQUE :

Efficacité et limites du système capitaliste : un rappel à Marx

L'efficacité apparente du système capitaliste vient selon nous de deux choses :

- Le système est basé sur un mode d'allocation des ressources extrêmement simple (et frustre ce qui est aussi sa limite) ;
- Le récit capitaliste, assuré notamment par les économistes vulgaires comme les appelait Marx, est idéologique et masque la réelle nature du capital.

Dans le premier livre du Capital, Marx écrit : « *accumulez, accumulez ! C'est la loi et les prophètes ! Epargnez, épargnez toujours, c'est-à-dire retransformez sans cesse en capital la plus grande partie possible de la plus-value ou du surproduit ! Accumuler pour accumuler, produire pour produire, tel est le mot d'ordre de l'économie politique proclamant la mission historique de la période bourgeoise. Et elle ne s'est pas fait, un instant, illusion sur les douleurs d'enfantement de la richesse, mais à quoi bon des jérémiades qui ne changent rien aux fatalités historiques ? A ce point de vue, si le prolétaire n'est qu'une machine à produire de la plus-value, le capitaliste n'est qu'une machine à capitaliser cette plus-value* »²⁰.

Focalisé sur la création de plus-value et l'accumulation, le système capitaliste ne s'attarde pas sur les conditions réelles de la production de richesse et sur ses conséquences. Ce n'est qu'en cas de perturbation de la production de richesse et donc de la plus-value que le système se penche à ce moment-là sur les conditions réelles de la production. Il n'y a pas de remise en cause profonde, mais la recherche des conditions possibles pour remédier rapidement le problème et relancer la production.

Continuons avec Marx qui écrivait : « *La formule générale du capital est A-M-A' ; c'est-à-dire qu'on jette dans la circulation une somme de valeurs pour en retirer une somme de valeurs plus grande. Le procès qui donne naissance à cette somme de valeurs plus grande, c'est la production capitaliste : le procès qui la réalise, c'est la circulation du capital. Le capitaliste ne produit pas la marchandise pour elle-même, ni pour la valeur d'usage ou pour sa consommation personnelle. Le produit qui intéresse en réalité le capitaliste, ce n'est pas le produit concret lui-même, mais l'excédent de valeur du produit par rapport à la valeur du capital consommé...* »²¹.

La maximisation du taux de profit comme moteur de la décision d'investir

Dans une vision de la production répondant aux besoins, le système productif et de répartition des moyens répond à des objectifs de valeur d'usage. La décision de produire telle ou telle marchandise (bien ou service) est dictée par son utilité sociale. L'usage de la monnaie est d'assurer le fonctionnement du système productif et de répartition, mais son accumulation n'est pas l'objectif du système.

Dans le système capitaliste de marché, les fondamentaux sont différents. Le système fonctionne pour la plus-value et l'accumulation monétaire (capital financier), rien d'autre.

L'argent (A) est accumulé par le capitaliste pour lui permettre d'acheter du travail vivant (celui du travailleur) et du travail passé, ou « mort », ou plus exactement « cristallisé » dans les consommations intermédiaires (matières premières, consommables, etc.) et des moyens durables de production (machines, bâtiments, etc.).

La séquence est la suivante

L'avance monétaire « A » permet d'acheter du travail vivant et du travail cristallisé et d'engager la production

²⁰ - *Le Capital Critique de l'économie politique*, premier livre, 4^{ème} édition, 1890

²¹ - *Le Capital Critique de l'économie politique*, Troisième livre, 1^{ère} édition publiée par Friedrich Engels, 1894

d'une Marchandise (M) dont la vente va permettre de rapporter un montant « A' », « A' » étant supérieur à « A ». Le taux de profit sera alors défini par « (A'-A)/A ».

La maximisation du taux de profit est le moteur de la décision d'investissement comme de la décision d'embauche du capitaliste. La valeur d'usage des marchandises produites et les conditions et conséquences autres de la production sont complètement secondaires²².

S'interroger sur la réalité de ce qu'on appelle « capital » ?

En restant simple, on peut donner deux exemples :

- Le terme qualifie les machines, les outils au travers du terme de capital immobilisé dans les comptes de l'entreprise. Ce capital n'est rien d'autre que du travail passé ou cristallisé dans les biens durables de production.
- Le terme qualifie aussi l'argent accumulé dans l'entreprise et en dehors, prêt à resservir d'avances monétaires pour engager de nouveaux cycles de production.

Et si le salaire rémunère le travail, le profit est censé être, logiquement, la rémunération du capitaliste à l'origine de l'avance.

Le profit peut ainsi soit rester dans l'entreprise en trésorerie ou pour être réinvesti, soit être distribué aux propriétaires des moyens de production, les « actionnaires » pour être accumulé en dehors de l'entreprise. Libre à eux de l'utiliser à bon escient.

Cependant, il convient de ne pas en rester là et de se poser la question essentielle : **Quelle est l'origine de « A », l'argent avancé ou « investi » comme il est d'usage de dire ?**

« A » est quelle qu'en soit la forme une avance monétaire dont nous distinguerons deux principales origines :

- **La plus développée est le prêt**, soit l'argent créé ex-nihilo par une banque. L'avance monétaire sous forme de prêt sera réalisée si le banquier considère que les cycles de production futurs vont permettre de rembourser le prêt et payer les intérêts (privilège de la banque). Dans ce cas, **l'avance monétaire « A » est alors liée à la capacité du travail futur à dégager suffisamment de richesse** pour assurer le remboursement de la dette équivalente à A, à couvrir les intérêts et à rémunérer le capitaliste propriétaire des moyens de production.
- **L'avance monétaire peut aussi venir d'une épargne**, soit l'accumulation antérieure de monnaie liée à la réussite capitaliste de cycles de production passés. Dans ce cas, **l'avance monétaire « A » a comme origine du travail passé qui a permis l'accumulation monétaire.**

Le système a pour but d'affecter l'avance monétaire « A » de manière optimale aux activités « rentables », c'est à dire en capacité de générer le « A' » le plus élevé possible proportionnellement à « A ».

Les activités sociales et économiques sont donc mises en concurrence les unes les autres par les individus ou institutions en capacité de réaliser l'avance monétaire.

Le porteur de l'avance monétaire au démarrage d'un cycle de production est le capitaliste et c'est en tant que tel qu'il sera considéré comme un « investisseur » dans le langage courant. Or, il est nécessaire de franchir encore

²² - On notera l'effort marketing et publicitaire réalisé par les entreprises capitalistes pour laisser penser le contraire. Par exemple en commençant les présentations de leurs bilan annuel par leurs vertus supposées dans le domaine de l'environnement ou de la sécurité et les conditions de travail de leurs salariés.

une étape dans la compréhension.

L'économie classique, « vulgaire » selon Marx, distingue deux facteurs de production : le travail et le capital.

Il est nécessaire de démontrer un tel schéma de pensée idéologiquement marqué, servant à justifier le profit comme rémunération normale du facteur de production capital.

Il n'y a en effet qu'un seul facteur de production dans l'économie : LE TRAVAIL que l'on retrouvera sous sa forme vivante (l'activité du travailleur) et sa forme cristallisée (dans les biens et services déjà produits servant à la production).

La création de richesse nécessite donc de mobiliser du travail et des ressources naturelles. Le temps de travail socialement nécessaire sera l'origine première de la valeur économique produite.

Pour sa part, le **capital doit être considéré comme un rapport social de domination** (juridiquement institué) qui s'appuie sur deux institutions majeures :

- **Le droit de propriété lucrative** : le capitaliste est propriétaire de par la loi des moyens de production. Ce droit de propriété lui donne un droit de préemption sur la valeur ajoutée produite par le travail et sur l'usage des ressources naturelles. Cela lui donne droit de décider quand, comment et où produire au mieux de ses propres intérêts et non de ceux de la communauté.
- **Le Rapport de subordination économique et juridique** dans lequel se trouvent les travailleurs vis-à-vis des propriétaires des moyens de production permettant à ces derniers d'organiser l'exploitation²³ du travail productif au mieux de leur intérêt.

Le discours capitaliste est donc idéologique et on y retrouve des notions galvaudées comme, « l'investisseur », le « capital engagé », les « capitaux investis », etc.

Le discours idéologique capitaliste masque **des faits essentiels** :

- **Son désintérêt pour la valeur d'usage des biens et services produits ;**
- **Son désintérêt pour le procès de production en tant que tel** et ses conséquences sociales, économiques, sanitaires et environnementales ;
- **Son désintérêt pour les modes de consommations à condition qu'ils assurent d'écouler les marchandises produites ;**
- **La réalité du travail en tant que facteur de production et du capital en tant que rapport social de domination et d'appropriation de la richesse produite ;**
- **L'intensification nécessaire et permanente du processus d'exploitation du travail productif** pour garantir le profit et l'accumulation capitaliste coûte que coûte ;
- **Une course nécessaire à la marchandisation.**

Le capitalisme est un mode d'allocation des ressources très frustré basé sur un seul critère : le taux de profit. **Il est donc logique qu'il ne conduise pas, comme ses partisans le proclament, à un « optimum économique et social ».** L'intérêt de la classe sociale dominante est de le rester pas et de répondre au bien-être de la communauté.

Capitalisme et aliénation

Le capitaliste est aliéné au processus de création de la plus-value. Le travailleur est pour sa part aliéné à produire sans en maîtriser les finalités. Il est pourtant la pièce essentielle du système.

²³ - Le terme d'exploitation n'exprime pas ici un jugement moral mais est à prendre sous l'angle technico-économique. Du degré d'exploitation du travail productif par les capitalistes va dépendre la capacité du système à générer du profit.

Mais le malaise est profond comme Marx et Engels l'avaient à leur époque bien cerné : « *La classe possédante et la classe prolétarienne manifestent la même auto aliénation humaine mais la première se sent bien et confirmée dans cette auto aliénation sachant que cette aliénation est son propre pouvoir et lui fournit l'apparence d'une existence humaine. La classe prolétarienne se sent anéantie dans l'aliénation et y voit sa propre impuissance et la réalité d'une existence humaine* »²⁴.

On peut penser qu'une partie au moins du prolétariat a pu imaginer pouvoir échapper à son état par un accès à une classe intermédiaire, dite « moyenne ». Cependant la méta-crise peut être révélatrice de l'état de chacun et fait disparaître les faux-semblants. L'individu peut alors être violemment ramené à sa condition première lorsque cette dernière dépend uniquement de sa capacité à vendre et à valoriser sa force de travail.

Le maintien du système est notre aliénation à la marchandise capitaliste et à son procès d'allocation des ressources, de production et de consommation, incompatible avec les enjeux actuels à tous les niveaux : parler de capitalisme « vertueux » ou « éthique » relève de l'oxymore. On ne saurait sagement suivre cette piste si l'objectif est d'améliorer le monde sauf à devenir à proprement parler un peuple de schizophrènes.

On ne peut pas considérer que la somme des intérêts privés conduit à l'intérêt collectif. On ne peut pas considérer que l'allocation des avances monétaires dans l'économie selon le critère de la maximisation du taux de profit soit la solution à la méta-crise que nous vivons. On ne peut pas continuer à considérer que le profit est la rémunération due au capitaliste pour sa contribution à la production au risque sinon de continuer à faire le lit de notre expropriation.

La gestion de la production privée pose un problème absolument déterminant y compris dans la manière de mobiliser et d'orienter les domaines service public. Ainsi une réflexion offensive sur la socialisation doit aussi réfléchir sur le rôle et les fonctions des administrations publiques et des emplois qu'elle mobilise.

Nous avons un véritable problème sur le quoi, le comment et le pourquoi produire d'une manière générale ?

Le capitalisme qualifie d'investisseur le porteur de l'avance monétaire et le propriétaire des moyens de production ce qui est un abus de langage. Nous avons d'une certaine manière conscience de cet abus de langage lorsque nous qualifions l'entreprise de « bien social ». Mais nous n'allons pas au bout de la logique portée par ces mots et qui reviendrait à dire que l'entreprise est un bien collectif et non un bien privé.

Nous acceptons que l'exercice du droit de propriété lucrative soit pratiquement un droit absolu allant jusqu'à la possibilité pour le possédant d'arrêter l'activité de l'entreprise même si c'est au détriment de la collectivité.

Nous sommes aussi de manière regrettable imprégnés d'une confusion malheureuse. La création de richesses économiques se ferait uniquement au sein de l'entreprise capitaliste. Les activités qui ne feraient pas partie du secteur marchand seraient improductives.

Nous confondons ainsi couramment production de plus-value et production de richesse. Et tout cela à notre détriment !

Il convient donc maintenant de définir, partant d'avancées existantes, ce que l'on doit considérer comme un réel dépassement du système de pensée dominant.

²⁴ - *La Sainte Famille ou la critique de la critique critique*, Marx et Engels 1845